TIPASA

Plusieurs bandes de malfaiteurs neutralisées à Bou Ismaïl

Bien que la bande de malfaiteurs, conduite par le truand dénommé «Le Sauvage», qui sévissait sur l'autoroute de Mazafran-Bou Ismaïl, a été neutralisée en mars dernier, une autre bande plus dangeureusee, dirigée par des repris de justice notoires, sévissait dans la forêt de Sidi Djaber, à proximité de l'agglomération secondaire haï Tatibat El-Amari de Bou Ismaïl.

Photos : DR

Cette bande s'attaquait aux automobilistes qui empruntaient le tronçon Mazafran-Bou Ismaïl, mais aussi à des sportifs qui faisaient leur jogging matinal, à des familles et à des couples.

Les victimes étaient aussi des étrangers, des femmes à qui on subtilisait les bijoux et les portables lors d'embouteillages provoqués, mais aussi des automobilistes qui voyaient subitement leurs roues crevées. Plusieurs dizaines de personnes se sont plaintes à la gendarmerie de Douaouda et de Bou Ismaïl, qui a réussi à identifier et localiser les agresseurs.

Le groupe fut localisé dans un café de Bou Ismaïl. Les huit malfaiteurs ont tenté de prendre la fuite mais ils furent vite appréhendés. Un 3e groupe de malfaiteurs, spécialisé dans des vols de portables haut de gamme, composé de cinq personnes originaires de Bou Ismaïl, de Khemisti et de Bou Haroun, s'est distingué au cours du mois dernier par plusieurs coups d'éclat où des taxiphones et des magasins de portables ont été mis à sac avec une rare violence. Cette bande de repris de justice fut identifiée et arrêtée en un temps record par la police judiciaire de Bou Ismaïl. Mais l'affaire qui avait défrayé la chronique à Bou Ismaïl fut cette bande, composée de 20 personnes, qui avait tenté un coup de force contre le siège de la sûreté de daïra de Bou Ismaïl. «Une Maruti, avec à bord cinq jeunes surexcités, le 21 avril dernier vers 1h, a grillé un feu rouge, tout en zigzagant sur la voie», explique la police. Les délinquants refusèrent d'obtempérer aux sommations d'usage. Après une course-poursuite dans la ville, la bande fut arrêtée et le véhicule mis en fourrière. A deux heures, le père du conducteur, et propriétaire du véhicule, se présenta à la police pour récupérer sa voiture. «Devant le refus d'obtempérer avec circonstance aggravante due au tapage nocturne, la voiture est saisie», lui répond-on. Toujours selon le rapport de la police, «à 2h30, une bande de 12 personnes encagoulées, conduite par les parents du propriétaire du véhicule saisi, se présenta au siège de la police. «Cette bande armée de fusils de chasse, fusils à harpon, massues cloutées et sabres, exigea la restitution du véhicule. Cris, menaces et violences s'ensuivirent. Les agresseurs furent néanmoins dispersés et poursuivis par la police, qui a réussi à les identifier», conclut le rapport de la police, en précisant qu'«après des jours de recherches et d'investigations, avec l'assistance de la police de plusieurs communes limitrophes (Sidi Rached, Fouka, Tipasa et Koléa), des perquisitions furent opérées aux domiciles des personnes impliquées, où plusieurs armes blanches prohibées (gourdins cloutés, sabres et flèches de fusils à harpon) ainsi que des psychotropes furent trouvés.

Le reste de la bande a été arrêté dans la nuit du 4 au 5 mai. Ils ont été présentés devant le juge d'instruction de Koléa le 8 mai 2011, qui prononça des mandats de dépôt et des citations à comparaître. Rappelons que la ville de Bou Ismaïl fut marquée par une insécurité criante ces derniers temps, tant au niveau du centre-ville que des agglomérations secondaires. Des citoyens ont fait part de leur soulagement, face aux résultats obtenus dans le combat contre la drogue, la violence et la terreur imposée à la ville.

La ville de Bou Ismaïl assiste depuis ces derniers jours à des opérations coup-de-poing contre la criminalité.

Larbi Houari

79 ANS APRÈS SON ÉDIFICATION À SKIKDA

Dar Lemzabi risque l'effondrement

Dar Lemzabi, bâtisse datant de 1932, située à la cité Mohamed-Namous, dans la zone sud de Skikda, risque de s'effondrer à tout moment. Plusieurs familles sont en danger.

En 1985, l'immeuble devait être évacué en urgence. Beaucoup d'eau s'est infiltrée par les toits qui se sont affaissés. Deux blocs composent cet édifice R+2 surplombé d'une terrasse.

Aujourd'hui, le bâtiment se trouve dans un état de délabrement avancé. Plusieurs familles y vivent. L'une d'elles, occupant le rez-de-chaussée et composée de 5 personnes, est cloîtrée dans un réduit de 16 m². Dans le F3 du premier étage, le père de famille nous montre les murs fissurés.

Au deuxième étage, la situation est similaire. On se croirait dans une bâtisse ravagée par la guerre.

Un F2 où vivent 3 personnes sous un toit en piteux état depuis 15 ans, les

travaux de replâtrage entrepris n'ayant été d'aucun secours.

«Lors de fortes intempéries, on met la bassine au-dessus de cet argentier, afin qu'elle serve de réceptacle à l'eau qui s'infiltre par le trou que vous voyez là», nous indique une dame.

Elle ajoute : «On passe notre temps à faire sécher la literie.» Dans une autre maison, des poutres en bois supportent des balcons qui risquent de s'effondrer à tout moment. Une femme habite la terrasse depuis 60 ans. Elle occupe les lieux en compagnie de douze autres personnes dans un F2. «Je passe mes nuits dans cette cuisine.»

Outre les fissurations des murs, des toits qui risquent de s'affaisser, le danger d'électrocution est permanent du fait de la vétusté de l'installation électrique.

Tel est le décor planté de Dar Lemzabi. «Il n'y a pas de salon à Dar Lemzabi», résume un des habitants. Les constats dressés par un huissier de justice et la Protection civile suffisent amplement à décider les pouvoirs publics à évacuer les familles.

Zaid Zoheir

AÏN-TÉMOUCHENT

Les locataires des F1 de Sidi-Ben-Adda réclament des logements plus grands

Moins de deux semaines de la pétition des bénéficiaires de logements de type F1 de la ville de Hammam Bou-Hadjar, voilà que les représentants des 28 locataires des logements du même type (F1) de la localité de Sidi-Ben-Adda, distante de 3 km de Aïn-Témouchent, montent au créneau à leur tour, en adressant une pétition similaire au chef de l'exécutif de wilaya et à la presse locale. Selon eux, ces logements sont trop exigus. Ces locataires sont tous des pères de famille, leurs enfants sont constamment malades en raison du manque d'aération dans ces soi-disant logements. La maison est humide à longueur d'année du fait que le soleil n'y pénètre pas. Ces pétitionnaires espèrent que leur énième doléance soit prise en considération et qu'il leur soit attribué des logements décents parmi le quota des 48 logements réalisés par l'OPGI dans la même commune de Sidi-Ben-Adda. Les pétitionnaires ajoutent qu'ils ont adressé des correspondances similaires aux ministre de l'Habitat et au chef de daïra de Aïn Témouchent.

S. B.

TISSEMSILT

Mise en service de deux CET juillet prochain

Deux centres d'enfouissement technique de déchets solides (CET), implantés dans les communes de Ammari et Bordj-Emir-Abdelkader, seront mis en service à partir du mois de juillet prochain, a-t-on appris auprès de la direction de l'environnement de la wilaya de Tissemsilt. Ces deux structures, qui ont nécessité une enveloppe de 200 millions de dinars au titre du programme de développement des Hauts-Plateaux, contribueront à l'éradication des décharges sauvages dans les deux communes et à une gestion rationnelle et écologique des déchets solides, dans le cadre de la protection de l'environnement contre la pollution.

Ayant une durée de vie de dix ans, ces deux structures disposent d'une capacité de traitement pouvant atteindre 30 tonnes/jour, ce qui permettra une prise en charge des déchets de plus de 30 000 habitants des communes de Ammari, Sidi Abed, Maacem, Bordj Emir Abdelkader et Youssoufia. D'autre part, un autre centre d'enfouissement technique dans la commune de Khemisti, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 85%, devrait être livré avant la fin de l'année en cours. Réalisé pour un coût de 100 millions de dinars au titre du même programme de développement, ce CET permettra le traitement de 15 tonnes de déchets par jour, selon la même source. Le secteur de l'environnement à Tissemsilt a réceptionné, au début de 2011, un CET similaire au chef-lieu de wilaya ainsi et deux décharges publiques pour l'enfouissement des déchets ménagers des communes de Bordj Bounaama et Theniet-El-Had.

Grâce à la mise en service de ce CET, les décharges sauvages tendent à disparaître, surtout à proximité des agglomérations et cités d'habitation de ces deux communes. Une étude d'un projet de réalisation du premier centre d'enfouissement technique de déchets inertes dans la commune de Tissemsilt sera lancée bientôt.

Ce futur projet contribuera à l'élimination des déchets des chantiers de construction.

APS